

Rencontre RAQUETTES Sur le TOUR de la Montagne ARDECHOISE

Du Vendredi 3 Février au
Dimanche 5 Février 2023

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

Sorties en randonnées raquettes itinérantes - Récupération des voitures chaque soir avec les sacs.

Etape de 7 à 12 km - Dénivellé journalier entre 300 et 350 m - Parcours non reconnus - Indulgence de mise

Le 1er jour : de St Laurent les Bains vers la Bastide Puy Laurent puis le 2ème de Notre Dame des Neiges vers le Bez

Pour le 3ème jour, rando à la croix de Bauzon.

Bon niveau de raquettes (classe moyen)

En cas d'enneigement insuffisant, rencontre transformée en randonnée pédestre.

Prévoir le pique nique pour le 1er jour - Achat sur place le 2ème jour - pour le 3ème jour : restaurant sur place (menu gîte)

Hébergement en chambres de 2 ou 3 personnes ou lit double. Coût prévisionnel entre 120 et 150 euros.

Heure de départ le vendredi à 6 h 30 à St Germain, pour 10 h 30 à St Laurent les Bains (restaurant "Chez Françoise" place du village)

Déplacement en véhicule personnel correctement équipé (se faire connaître) et covoiturage pour diminuer les coûts de transport.

Gîte réservé pour groupe de 6 à 10 personnes - Les premiers inscrits seront retenus.

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

Ceci pour : REpondre aux différentes options de participation de chaque participant et, pour le SUIVI des inscriptions consultables sur le site (être connecté)

et aussi, pour informer le chargé d'itinéraires du nombre de participants. Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, **CONSULTEZ** sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'**INSCRIPTION** et de **PARTICIPATION**, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

INSCRIPTION - RESERVATION : S'inscrire rapidement pour effectuer la réservation. Date limite le 21 JANVIER 2023

Chèque d'acompte pour réservation : 100 euros (restitué) - Règlements à effectuer aux différents gîtes.

Ce montant correspond à la demie pension. Le covoiturage et les repas de midi et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés.

Le club n'organise pas le covoiturage. Rapprochez vous des conducteurs lors des réunions pour le déplacement en véhicule (participation aux frais).

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements, **CONTACTER** le chargé d'itinéraires : **M Daniel SERRES**

Retour **INSCRIPTION (coupon + règlement)** : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION (un par personne)

Mme, Mr, **NOM** : **Prénom** :

RENCONTRE RAQUETTES FEVRIER 2023

Adresse complète : Rue : Code Postal : Ville :

Adresse MAIL : @ N° Téléphone : / / / / / / / /

Votre numero de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour **CO VOITURAGE** OUI /___/ NON /___/

Bien REpondre sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues).

Chèque de réservation de 100 euros à joindre : à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES

Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la raquette et la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, d'hébergement, d'organisation et de conduite pour les raquettes et la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à :, le

Signature :

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation